



FEDERATION CGT DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

JEUNES MAJEURS EN DANGER

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action sociale dénonce l'arrêt des placements pour les jeunes majeurs migrants et soutient les salariés qui s'opposent à leur départ en refusant de se compromettre à de telles pratiques au détriment de leur éthique. La décision du Conseil Général de la Haute Garonne d'abandonner une de ses missions premières, qui est la protection des jeunes majeurs fussent-ils migrants est inacceptable.

Début août, les Maisons d'Enfants à Caractère Social ont appris par téléphone, sans délai de prévenance, que ces jeunes devaient quitter les établissements dans le courant du mois, et trouver eux-mêmes des solutions d'hébergement. Le CG 31 transformait leur contrat de prise en charge et leur proposait, dans sa grande générosité, une Aide Éducative à Domicile, alors qu'ils se retrouvent sans domicile, assortie d'une allocation de 610€ pendant 3 mois.

Autant dire la rue pour la plupart d'entre eux et des expulsions du territoire pour certains !

Nous sommes loin de la prévention prônée par la loi 2007.

Ne nous y trompons pas, à terme, ce sont toutes les prises en charges jeunes majeurs qui seront sacrifiées au nom de l'austérité budgétaire.

Le CG 31 a déjà annoncé officiellement l'interruption des prises en charge de tous les jeunes à la date anniversaire de leurs 19 ans, et nous craignons que la mesure s'applique dans un très court terme à leur majorité, 18 ans.

Alors que de nos jours, l'âge médian d'entrée dans la vie active de l'ensemble des jeunes majeurs est de 25/26 ans, il est paradoxal que le CG 31, revendiquant une mission de protection, abandonne ces jeunes au moment charnière où ils en ont le plus besoin, ce n'est pas notre conception du travail social !

Au-delà de la sidération et de l'indignation, nous devons réagir fortement et bien sûr protéger ces jeunes et empêcher leur départ.

Aussi, nous dénonçons ces pratiques et demandons le maintien des Accueils Provisoires Jeunes Majeurs pour tous les jeunes concernés jusqu'à 21 ans.

Aujourd'hui, le président socialiste du CG 31 se justifie en accusant les filières d'immigration et en invoquant l'afflux massif de jeunes mineurs étrangers isolés et la saturation du dispositif. Il demande au gouvernement de prendre ses responsabilités en interpellant le Ministre de l'intérieur et la Ministre de la Justice.

Nous prenons acte, mais cela justifie-t-il de prendre en otage des jeunes déjà très fragilisés en ne leur laissant que la rue comme alternative, d'autant plus que les chiffres avancés ne représentent qu'une part infime du budget de l'Aide Sociale à l'Enfance et les économies sont peu significatives.

Cette décision est avant tout politique, c'est un nouveau signal de l'abandon des plus démunis par l'État français, représenté ici par une de ses collectivités territoriales.

Fait le 17 septembre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

N° 381

Tél. : 01 55 82 87 88
Fax : 01 55 82 87 74

E-mail :
com@sante.cgt.fr